



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Bundesamt für Berufsbildung und Technologie BBT

Partage d'expériences concernant l'évaluation axée sur les compétences

**Vérification des compétences professionnelles
dans la formation professionnelle supérieure
(FPS)**

24 juin 2009, Martin Stalder, responsable du secteur FPS



Thèmes :

1. Chiffres et données
2. Examens fédéraux : les "originaux" dans le paysage de la formation
3. Des exigences plus élevées pour les procédures de qualification
4. Quatre exigences générales pour les examens
5. Une compétence professionnelle est plus que la connaissance et le savoir-faire → les 4 éléments d'une compétence professionnelle
6. Les examens fédéraux comme "course d'essai,"
7. L'utilisation de divers modes d'évaluation (divers types d'épreuves) permet une évaluation de divers aspects de la compétence



1. Chiffres et données concernant les examens fédéraux

- **Titres délivrés et personnes en formation (2007)**

Nombre de brevets fédéraux, examens professionnels (EP) : **11'700**

Nombre de diplômes fédéraux, examens prof. supérieurs (EPS) : **2'600**

Nombre total de titres délivrés : 14'300

Nombre de personnes en formation par année : env. **25'000**

- **Coûts pour les cantons (2007)**

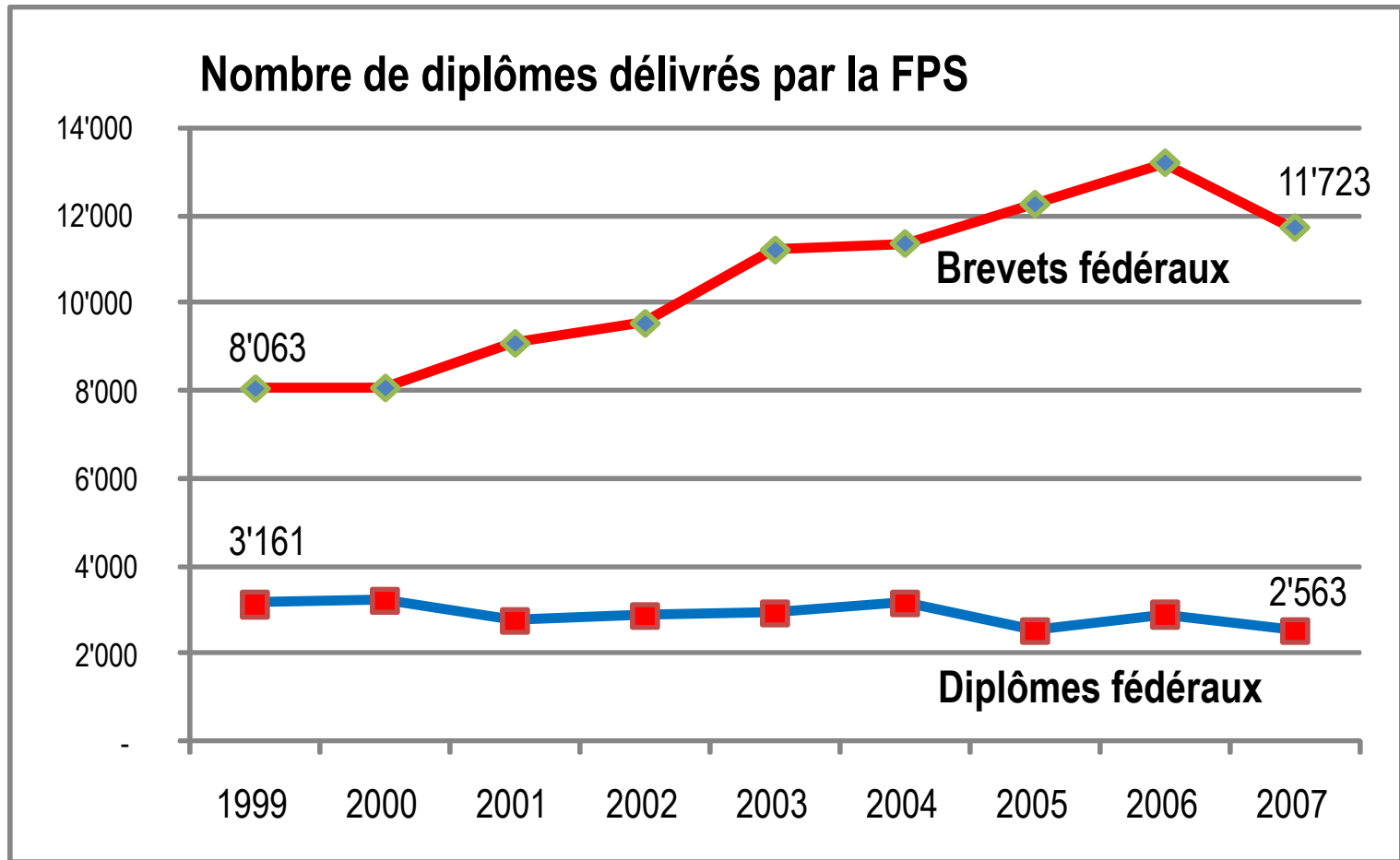
Coûts nets pour les cantons (formation continue orientée vers la profession et cours préparatoires) : **140 Mio. CHF**

Part des dépenses de la formation professionnelle : 5%

- **Moyenne des coûts dans chaque filière (Étude PwC)**

EP : 9'600 CHF

EPS : 8'400 CHF

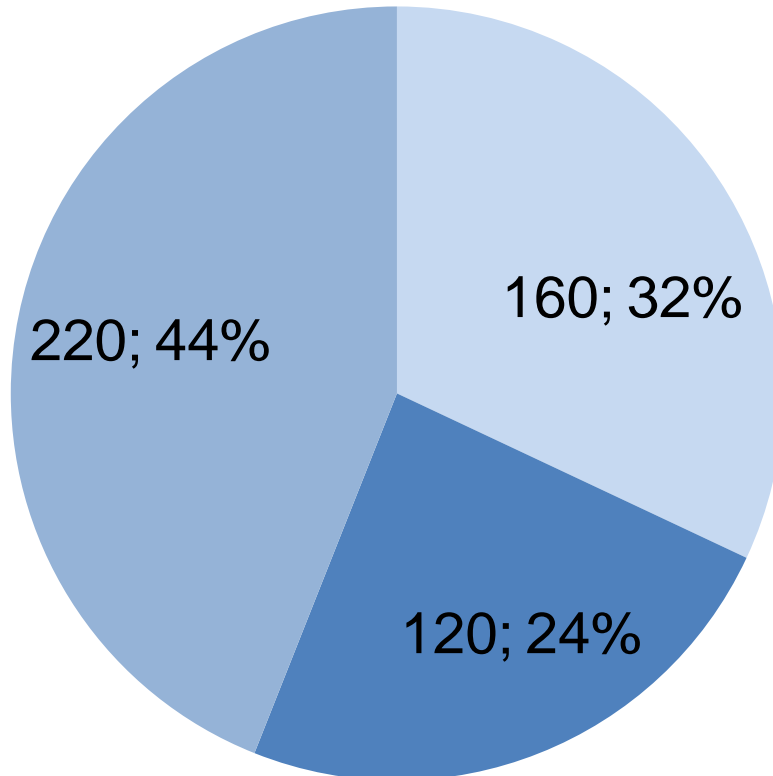


Eidgenössische Fachauseise: In den Jahren 2005 / 2006 gab es viele Nachdiplomierungen, d.h. Personen, die ihre Ausbildung schon vor Jahren gemacht und erst im Jahr 2005 / 2006 den Fachausweis erhalten haben (bspw. Grenzwächter, Zollfachleute). Ohne diese Besonderheit würde die Anzahl Fachausweise im Zeitraum 2005-2007 ebenfalls kontinuierlich zunehmen.

Eidgenössische Diplome: Diese Abschlüsse stagnieren in der langfristigen Sicht seit Jahren, wobei kleinere Schwankungen von Jahr auftreten, aufgrund der Tatsache, dass nicht alle Berufe jedes Jahr Abschlüsse verzeichnen. Zudem sind die Abschlüsse auch konjunkturabhängig. Bei Hochkonjunktur haben die Arbeitnehmer/innen weniger Zeit, eine Ausbildung zu absolvieren



Nombre de prestataires proposant des cours préparatoires à des examens fédéraux



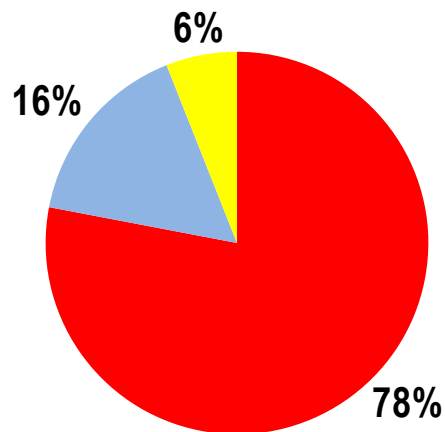
Environ 500 prestataires

- Institutions publiques
- Associations professionnelles
- Autres organisations privées

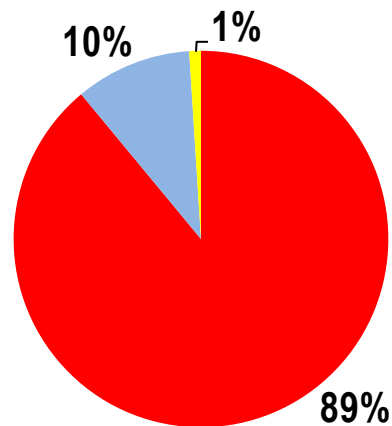


Vérification des compétences professionnelles dans la FPS

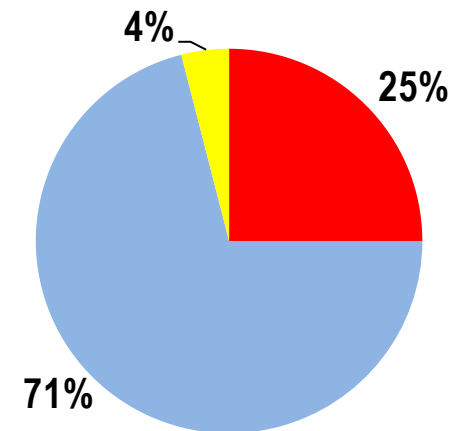
Cours préparatoires aux examens professionnels






Cours préparatoires aux examens professionnels supérieurs



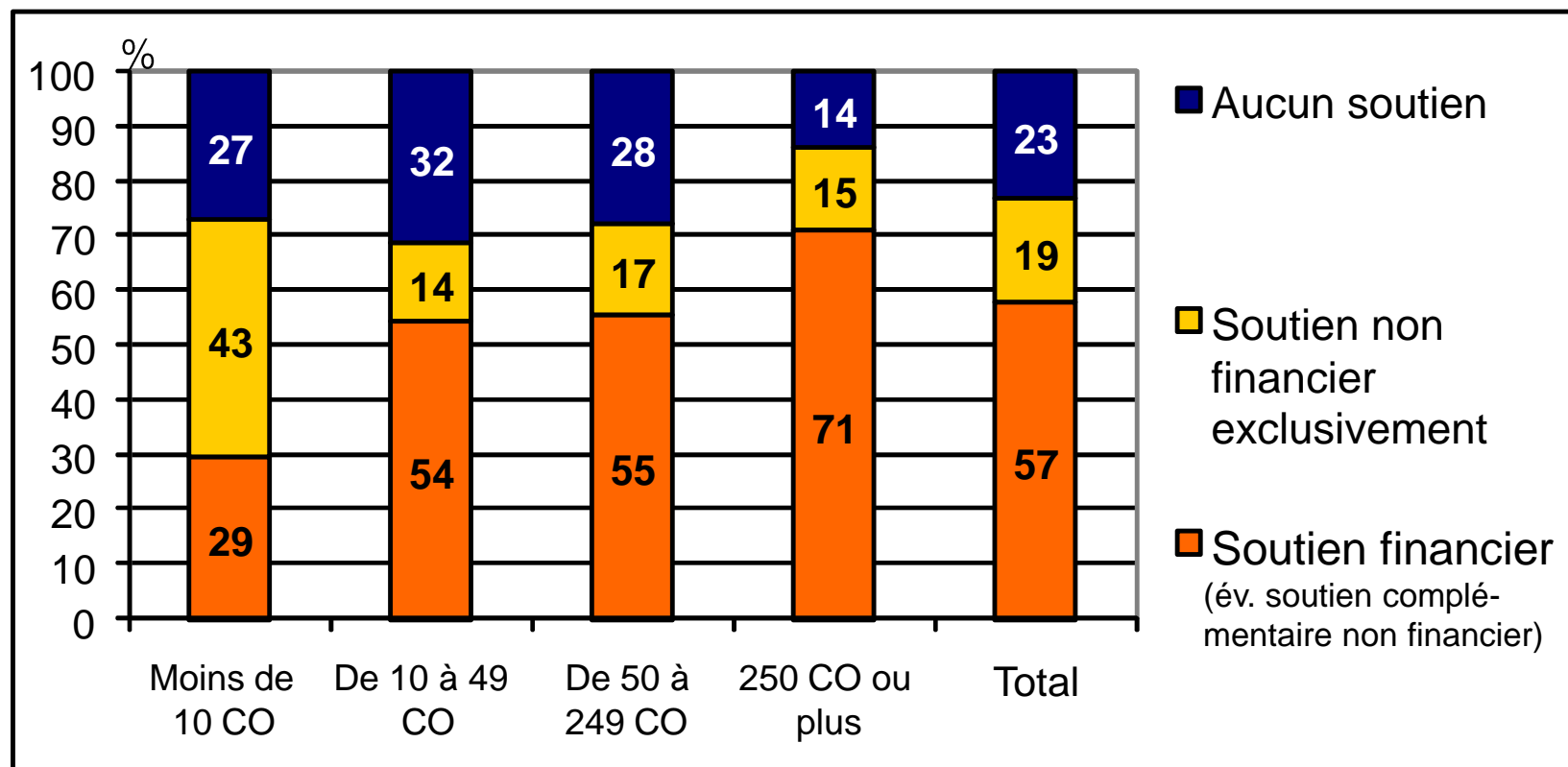
Filières ES



-  Taxes d'études
-  Contributions des pouvoirs publics
-  Autres contributions



76 % des étudiants (en cours d'emploi) bénéficient d'un soutien de la part de leur employeur





2. Les examens fédéraux sont les **originaux** (« exotiques ») du système suisse de formation, pour les 3 raisons suivantes :

- Ils suivent en premier lieu le **marché du travail** dans la branche concernée.
La branche doit obtenir au degré tertiaire les qualifications professionnelles répondant à ses besoins.
- Ils ne sont réglementés que par rapport à l'**évaluation des résultats**.
Les examens fédéraux ne sont liés à aucune filière de formation ou d'études réglementée et reconnue, ni à aucune institution de formation accréditée par l'État. On ne mesure que ce que les candidats sont capables de faire.
- Ils posent **des exigences plus élevées pour les procédures d'examen** et pour les organes responsables (commissions d'examen et d'assurance qualité, experts)



3. Exigences plus élevées pour les procédures de qualification

- Les examens fédéraux posent aux candidats **les mêmes exigences dans toute la Suisse.**
- Les examens fédéraux évaluent **le résultat global de la préparation** (cours, modules, apprentissage autodidacte) **et de l'expérience professionnelle.**
- Les examens fédéraux sont **indépendants** : les experts ne connaissent les candidats ni dans le contexte des cours préparatoires ni dans celui du travail.
- Ne sont évaluées **que les performances lors de l'examen.** Les notes d'expérience ne comptent pas.
- Les performances sont toujours évaluées par **deux experts** qui fixent ensemble la note / l'évaluation (intersubjectivité).
- Les **compétences professionnelles** sont testées et évaluées dans des situations proches de la pratique professionnelle.



4. Quatre exigences générales pour les examens (1/2)

1) Validité

- Les examens évaluent ce que les candidats doivent savoir faire (contenus et méthodes) (Profil de qualification)
- L'examen tient compte des thèmes et des compétences importantes pour la profession et qui englobent différents contenus
- L'examen évalue réellement les compétences

2) Adéquation

- Les examens donnent au candidat-e-s des possibilités multiples de démontrer et de prouver leurs compétences
- Les examens sont en adéquation avec la complexité des exigences professionnelles



4. Quatre exigences générales pour les examens (2/2)

3) Fiabilité

- Les examens évaluent ce qui est prévu avec précision et fiabilité
- L'évaluation est basée sur des critères et des indicateurs. Les expert-e-s sont formés à leur utilisation

4) Économie

- Les examens devraient être économiques
- Les coûts facturés sont justifiés et prouvés (ex. élaboration, organisation, corrections, év. matériel, etc.)



5. Eléments des compétences professionnelles

Les "4 roues" des compétences professionnelles

- 1. Connaissances (professionnelles) :** théorie, bases légales, économiques, scientifiques et sociales, etc.
- 2. Savoir-faire et méthodes :** maîtrise des procédures, des processus de travail, des outils et des machines
→ pratique professionnelle
- 3. Comportement par rapport à sa profession :** présentation et fierté professionnelles, responsabilité sur le plan technique et en matière de gestion
- 4. Analyse de son expérience professionnelle :** apprendre de ses expériences, continuer à se développer, agir dans les règles de l'art.



6. Les examens fédéraux en tant que "course d'essai" - types d'examen

- Les compétences opérationnelles ne peuvent être évaluées que dans des **situations de pratique professionnelle** (réelles ou fictives).
- Ces examens permettent de vérifier si **toutes les compétences nécessaires** à l'accomplissement de tâches professionnelles complexes sont mises en pratique correctement.
- **Pratique réelle** en tant que tâche d'examen :
 - Documentation sur sa propre pratique professionnelle dans des travaux de projet, journaux d'activité, journaux d'apprentissage, etc.
- **Pratique fictive** en tant que tâche d'examen :
 - Examens pratiques
 - Etudes de cas (par écrit ou par oral)
 - Jeux de rôle
 - Simulations, etc.



7. L'utilisation de divers modes d'évaluation (divers types d'épreuves) permet une évaluation de divers aspects de la compétence

- Les **examens écrits** concernent en règle générale l'évaluation des connaissances spécifiques ;
- Les **travaux de projet ou de diplôme** sont adaptés pour l'évaluation de tâches de planification et de mise en pratique complexes, réalisées de manière autonome dans le contexte professionnel propre et nécessitant l'intégration de différentes compétences ;
- Les **études de cas** (écrit ou oral) sont adaptées pour l'évaluation, dans des situations données, de tâches de planification et de mise en pratique complexes nécessitant l'intégration de différentes compétences ;
- Les **examens pratiques** servent à évaluer des compétences professionnelles dans des situations réelles ;
- Les **examens oraux** sont adaptés pour l'évaluation de la capacité d'argumentation et de communication dans les domaines professionnel et spécifique ;
- Les **jeux de rôles** permettent d'évaluer les compétences sociales et communicatives



7. Diversité des modes d'évaluation - Diplôme fédéral de responsable de formation :

| Dimensions / Exercices | Développement du concept | Gestion et accompagnement | Approche et action systémiques | Gestion de projets | Présentation et marketing de l'offre | Gestion de la qualité et controlling de la formation |
|---|--------------------------|---------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------------|--|
| 1. Présentation | ■ | | | | ■ | |
| 2. Discussion en groupe I | | ■ | | ■ | | |
| 3. Tête-à-tête avec le participant au jeu de rôle | | ■ | ■ | ■ | | |
| 4. Présentation | | | ■ | ■ | | ■ |
| 5. Discussion en groupe II | | ■ | ■ | | ■ | |
| 6. Tête-à-tête avec le participant au jeu de rôle | | ■ | ■ | | | |
| 7. Discussion de groupe III | ■ | | | | ■ | ■ |
| 8. Interview | | | | | ■ | ■ |
| 9. Travail écrit en trois parties | ■ | | | ■ | | ■ |
| 10. Auto-évaluation | | | | | | |



Merci pour votre intérêt
et votre engagement !

